

Les entreprises qui souhaitent privilégier l'autonomie et garder le contrôle de leur processus ont néanmoins parfois besoin d'assistance adaptée (à la demande).

Pour ces clients, AFIGEC propose une gamme de services modulaires telle que l'assistance aux bouclages de variations des capitaux propres, de tableaux des flux de trésorerie, de preuves d'impôt... ou bien souvent l'optimisation de la communication financière.

Vous restez toujours maître d'œuvre autonome. Outre l'assistance périodique aux clôtures, AFIGEC décline de véritables missions sur-mesure, susceptibles de concerner :

- La structuration des premières consolidations
- Les clôtures rapides
- Le diagnostic et la gestion de projets IFRS



## Structuration des premières consolidations

Pour les groupes nouvellement confrontés à des problématiques de consolidation, la démarche de mise en place initiale s'avère souvent très complexe.

AFIGEC vous propose dans ce cadre, de vous accompagner dans :

- le choix du progiciel à retenir ;
- l'adaptation des outils de collecte ;
- la conduite du projet ;
- la constitution de l'historique des données ;
- la réalisation des jeux d'essais ;
- l'établissement d'un manuel de procédures ;
- la structuration d'une plaquette ;
- le recrutement, le cas échéant, de collaborateurs pour vos besoins internes en terme de consolidation.

Dans ce type de projet, notre cabinet s'engage à favoriser la formation et le transfert de compétences

## Clôtures rapides

Les interventions d'AFIGEC s'articulent autour de quatre phases :

- Prise en compte de besoins et des éventuelles défaillances pressenties
- Analyse de l'existant (processus en matière de consolidation et en matière de reporting de gestion)
- Identification des contraintes techniques
- Analyse des complexités normatives

## Diagnostic et gestion des projets IFRS

Cette offre s'adresse aux managers en charge d'entités non encore cotées sur un marché réglementé. Pour ceux-ci, l'éventuelle opportunité d'une migration IFRS est une question structurante, face à laquelle un certain nombre d'analyses mettent en regard les référentiels français et IFRS. Cet inventaire des divergences substantives entre référentiels constitue l'un des préalables fondamentaux à la conversion des états financiers. La conversion aux normes IFRS ne se limite pas pour autant à des travaux de réconciliation comptable. C'est pourquoi AFIGEC vous propose :

- une interprétation pratique des normes afin de faciliter leur mise en œuvre ;
- de sensibiliser les équipes le plus tôt possible aux problématiques concrètes.

### Diagnostic financier

Il est indispensable pour les dirigeants de chaque société en voie de cotation d'anticiper l'incidence que les normes internationales pourront avoir sur les états financiers.

Dans ce cadre, AFIGEC recense, au travers d'un premier diagnostic, les divergences attendues. A l'issue de cette première étape, un état des lieux à caractère comptable est établi. Il ne s'agit cependant pas nécessairement d'une information exhaustivement chiffrée et certains points peuvent mériter approfondissement.



### Diagnostic organisationnel

Le diagnostic organisationnel a pour objectif un éclairage concret des difficultés de mise en œuvre possibles et probables. Il recense, dans la mesure du possible, les impacts à attendre sur l'organisation, les processus, les systèmes d'information ou les répartitions de tâches par fonction.

Le diagnostic organisationnel s'inscrit dans le prolongement du diagnostic financier.

### Accompagnement à la conversion

L'accompagnement à la conversion fait l'objet d'une lettre de mission spécifique, construite avec l'entreprise à l'issue des deux phases de diagnostic préalable. Sa technicité et sa durée sont étroitement liées aux difficultés organisationnelles attendues, essentiellement en termes de transfert de responsabilités et de formation des équipes.

### Communication Financière

La présentation des états financiers s'inscrit dans un cadre général réglementaire au sein duquel un ensemble d'informations doit apparaître.

Le projet Communication Financière a pour objectif, à partir de pré-paramétrages élaborés par notre cabinet, de structurer avec vous des états financiers adaptés à votre cas particulier.